

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 25

Pouvoirs : 2

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le un février deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 24 janvier 2024

**PRESENTS :**

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

**ABSENTS :**

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI)

**ABSENTS EXCUSES :**

SIMON Frédéric (CCVAI)

**POUVOIRS :**

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**OBJET : Demande de subvention au titre du Fonds Vert - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux pour la rénovation de la salle de sports de Saint-Germain Laval**

Monsieur le Président expose le projet de rénovation de la salle de sports de SAINT GERMAIN LAVAL dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un avant-projet définitif à 1 740 500€ HT soit 2 088 600€ TTC.

Monsieur le Président expose le projet de rénovation de la salle de sports de SAINT GERMAIN LAVAL dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un avant-projet définitif à 1 740 500 € HT soit 2 088 600€ TTC.

Les montants de travaux présentés dans le dossier Fonds Vert n'incluent pas les dépenses liées à l'accessibilité PMR, ) à la création de gradins, dépenses sollicitées dans le cadre de la DETR 2024.

Les dépenses inscrites dans le dossier Fonds vert correspondent au traitement total de l'enveloppe, l'amélioration des équipements techniques et la pose de cellules photovoltaïques.

Le montant des dépenses présentées dans le cadre du dossier Fonds Vert s'élèvent ainsi 1 034 500€ La subvention sollicitée est donc de 620 700€ soit 60% du coût des dépenses

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : juin 2024

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : début 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : décembre 2025

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et ou/représentés

**Article 1 : APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 1 740 500€ HT

**Article 2 : APPROUVE** le plan de financement exposé

**Article 3 : AUTORISE** le Président à solliciter une subvention Etat au titre du Fonds Vert et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 01/02/2024

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 07/02/24

et de la publication le : 07/02/24

Le Président,

